

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

DIPLÔME DE DIRECTEUR D'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE titre RNCP niveau 7 EU¹

Conditions requises :

Avoir l'équivalent d'un an d'expérience professionnelle à temps plein, sur les dix années précédant la demande de VAE, en rapport direct avec le référentiel du diplôme de Directeur d'exploitation cinéma. Pour le calcul, sont prises en compte : les activités exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger. Leur durée totale est calculée par cumul.

Dossier de validation

ici NOM COMPLET

ici Prénom

¹ équivalent à Bac + 5 validé (www.titres-certifies.com)